

Séminaire de formation continue

## **Communication et écriture inclusive : comprendre ses enjeux et ses différentes formes**

Jeudi 30 janvier 2025

**ÉCRITURE INCLUSIVE : ensemble**

d'attentions graphiques et syntaxiques permettant  
d'assurer une égalité de représentations entre les  
femmes et les hommes.

## Contenu

Il est important à l'heure actuelle de prendre conscience de l'impact du langage sur notre façon de penser, de percevoir le monde et donc de communiquer.

La communication inclusive permet aux entreprises, organisations, institutions ou individus de favoriser une société plus égalitaire et respectueuse de la diversité humaine et de s'ouvrir ainsi aux différents publics.

« Le professeur a demandé aux étudiants de ne pas utiliser chatGPT ». Cette phrase, aussi anodine qu'elle paraisse, pose un défi intéressant à notre cerveau. Le professeur est-il une femme ? Et si c'est le cas, devrions-nous dire « la professeuse » ? Et les étudiants sont-ils constitués de femmes et d'hommes ? Et de personnes ne s'identifiant pas aux catégories femmes ou hommes ?

Outre une partie théorique et scientifique qui sera très utile pour comprendre les enjeux historiques et actuels du langage inclusif, ainsi que pour répondre aux questions que peuvent susciter ces problématiques, ce séminaire sera axé sur des exercices pratiques et la présentation d'une boîte à outils à utiliser tant au niveau professionnel que personnel.

## Objectifs

Au terme de cette formation, les participantes et les participants devraient être en mesure :

- de connaître l'impact du langage inclusif sur notre façon de penser
- de prendre connaissances des recommandations habituelles de langage et de communication inclusives
- de rédiger des textes en langage inclusif
- de communiquer de façon inclusive

## Approche pédagogique

Ce séminaire est divisé en 4 parties :

- Une partie théorique et scientifique visant à sensibiliser aux problèmes liés à différentes pratiques langagières.
- Une partie pratique visant à présenter tous les outils langagiers qui appartiennent à la boîte à outil « langage inclusif » (neutralisation, féminisation, épicles, ...).
- Une partie pratique où des cas concrets seront discutés (exercices individuels, discussion de groupe).
- Une partie pratique visant à transférer les éléments langagiers travaillés durant l'atelier à la communication visuelle.

## Durée

1 jour

## Dates

**Jeudi 30 janvier 2025, 9h15-17h00**

Centre de formation continue de l'Université de Fribourg

## Public

Personnes en charge de la communication dans des entreprises privées ou des administrations publiques, cadres et personnes dirigeantes, personnel RH, enseignantes et enseignants du secondaire I et II, membres d'associations en faveur de la diversité, formatrices et formateurs d'adultes ou toute personnes concernée par la question de la diversité et de l'inclusion, au travers de la communication.

## Direction académique

**Prof. Chantal Martin Sölch**, Département de psychologie, Université de Fribourg

## Formateur

**Pascal Gygax**, Directeur de l'équipe de Psycholinguistique et Psychologie Sociale Appliquée, Université de Fribourg

## Frais d'inscription

CHF 350.-

## Délai d'inscription

10 janvier 2025

Le nombre de participant·e·s est limité à 16 personnes.

## **Inscription et organisation**

Service de la formation continue, Université de Fribourg

Rue de Rome 6, 1700 Fribourg

Tél. 026 300 73 39

E-mail: formcont@unifr.ch

## **Inscription en ligne > [www.unifr.ch/formcont](http://www.unifr.ch/formcont)**

### **Conditions d'annulation**

Votre inscription est définitive. Pour tout désistement, nous vous prions de vous annoncer par écrit; la somme de CHF 50.- sera facturée pour couvrir les frais administratifs. En cas de désistement entre 2 et 4 semaines avant le début de la formation, la moitié du montant d'inscription sera facturée. La totalité de la finance d'inscription sera exigée si la renonciation est communiquée moins de 2 semaines avant le début de la formation.

L'abandon en cours de formation n'implique pas de remboursement. En cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions, les organisateurs se réservent le droit d'annuler ou de reporter la formation, ce qui implique alors un remboursement total de vos frais d'inscription.